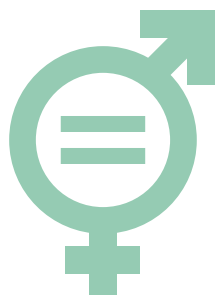


Rapport annuel



Ce.R.A.I.C asbl, la référence pour toutes les questions d'**accueil** et d'**intégration** des personnes étrangères et d'origine étrangère.





Précaution préliminaire

Nous nous préoccupons dans nos actions de respecter l'égalité en matière de genre, exception faite de ce rapport, qui pour un souci de lisibilité, est rédigé au masculin.



Lexique des acronymes

CRI = Centre Régional d'Intégration

PIIS = Projet Individualisé d'Intégration Sociale

CPAS = Centre Public d'Action Sociale

MIRE = Mission Régionale pour l'emploi

Forem = Service Public Wallon de l'Emploi et de la Formation

CISP = Centre d'Insertion Socio-Professionnelle

CUC = Communauté Urbaine du Centre

PCS = Plan de Cohésion Sociale

IBEFE = Instance Bassin de l'Enseignement qualifiant, de la Formation et de l'Emploi

FBW = Fédération Wallonie Bruxelles

Table des matières

Introduction	4
--------------	---

Avant-propos : 2017, année de changements législatifs	6
---	---

Actions	9
---------	---

▪ Le Réseau	9
▪ Participation politique	12
▪ Radicalisme — versus « vivre ensemble »	14
▪ Élargissement du public	16

Quelques chiffres	18
-------------------	----

Perspectives 2018	28
-------------------	----

Conclusions	29
-------------	----

Introduction

Un rapport d'activités !

Comment résumer en quelques lignes les rencontres, les richesses engrangées ?

Cet exercice nous permet de « sortir le nez du guidon », de mesurer le chemin parcouru au cours des douze derniers mois entre tensions et tiraillements :

- Une politique fédérale en incohérence avec notre politique régionale.
- Une vision chiffrée du parcours d'intégration en incohérence avec notre vision humaine, bienveillante de l'accueil des personnes primo-arrivantes.

Face à l'esprit de compétition, nous prôtons le retour à un des fondements de notre société ; à la solidarité, essentielle à toute organisation sociale. Chaque Humain se liant aux autres pour assurer leur protection face aux aléas de la vie et en vue de satisfaire son besoin de reconnaissance.

Ce rapport est une invitation à fanfaronner, à mettre en lumière les aspects positifs des actions menées en 2017.

Plutôt que de nous morfondre dans la sinistrose ambiante, dans la description d'un « tableau noir », nous proposons de mettre en avant les citoyens qui s'ouvrent « à l'Autre » et s'opposent aux discours nauséabonds.

Le capital engrangé par le Ce.R.A.I.C. est Humain ! La valeur Humaine est inestimable et s'ancre dans les valeurs partagées suivantes :

- La citoyenneté.
- L'égalité.
- La diversité.

Ce rapport est le reflet d'une équipe qui a des valeurs et les défend, d'un Conseil d'Administration qui s'investit pour que le Ce.R.A.I.C. se maintienne dans le paysage de l'intégration, garde son esprit critique et poursuive ses missions, entamées depuis 20 ans.

En bref, face à la multitude d'activités développées en 2017, le choix s'est porté sur quelques actions emblématiques et représentatives. Partons à la découverte d'un souhait d'aller à contre-courant, de lutter contre une vision libérale de notre société. Osons réaffirmer le soutien aux citoyens qui se fédèrent pour soutenir d'autres citoyens, la lutte

contre les replis identitaires, la volonté de parvenir à une société interculturelle.

Valorisons !

Le Ce.R.A.I.C. a de la valeur, apporte de la valeur, met en exergue les valeurs des uns et des autres (des minorités et celles des autres, des sans papier...) bref de TOUS !

« Il faut de TOUSSSS pour faire un monde ».



Logo et slogan « 20 ans » du Centre

Avant-propos

2017, année de changements législatifs

L'année 2017 fut une fameuse année de changements, aux impacts bien diversifiés !

Des changements législatifs avant tout, tant aux niveaux communal, régional, national qu'international.

Au niveau international

Même si les mouvements géopolitiques mondiaux sont éloignés de notre réalité, il n'empêche que les répercussions se vivent sur le terrain, en termes de ventilation des nationalités des personnes arrivées sur notre territoire par exemple, mais aussi en terme de traumatismes liés à leur parcours.

Au niveau fédéral

L'année a été marquée par un changement législatif majeur à savoir l'entrée en vigueur d'une **loi modifiant celle du 15 décembre 1980** sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. Cette loi s'inscrit dans un ensemble de réformes qui affaiblissent les droits fondamentaux des personnes étrangères qui se trouvent sur notre territoire ou bien encore à l'encontre de celles qui voudraient y accéder et affecte de manière inédite les droits de citoyens qui les accueillent et de travailleurs sociaux qui les accompagnent.

Depuis son instauration, cette loi est constamment remaniée et adaptée pour se conformer à la législation européenne en vigueur, remaniements allant toujours vers plus de restrictions de droits : l'augmentation de la redevance pour l'introduction de différentes procédures, l'obligation pour certaines catégories d'étrangers **de prouver leur intégration** afin de pouvoir maintenir leur droit de séjour, l'obligation de **levée du secret professionnel** pour certains assistants sociaux, une **réforme complète**, toujours à l'examen par la Chambre, **de la procédure d'asile ainsi que la criminalisation de la solidarité envers les migrants**.

Autre décision fédérale à retentissement sur le régional et le communal : la **fermeture de centres d'accueil de demandeurs d'asile**, surtout privés (à Mouscron et à Binche), fin d'année 2016. En cours de procédure ou fraîchement reconnues réfugiées/en protection subsidiaire, les personnes ont donc dû déménager alors qu'un réseau social est parfois déjà construit, notamment avec des citoyens bénévoles. C'était le cas par exemple à Mouscron, où le Réseau Mouscron Terre d'Accueil s'est créé dès l'ouverture de 650 places au centre Le refuge.¹

¹ Ce réseau reste néanmoins très impliqué, au-delà de la fermeture du centre, pour les quelques personnes s'installant sur Mouscron.

Tous les déménagements ont souvent lieu d'une région à l'autre. Il n'a pas été prévu pour autant de concertation avec les parcours des autres régions ou communautés. C'est donc à l'initiative des CRI wallons, qu'une rencontre a eu lieu début décembre, avec les parcours germanophone, flamand, bruxellois francophone et néerlandophone afin de donner plus de cohérence au parcours des personnes bénéficiaires déménageant.

Au niveau régional

Une troisième modification du décret relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère² a modifié le parcours **d'accueil** en parcours **d'intégration**. L'importance des mots... le Ce.R.A.I.C. a la volonté de poursuivre ses activités dans une vision avant tout d'accueil qui encourage l'intégration. La nuance est importante. Un public très ciblé est à présent obligé de suivre 4 axes, à savoir : le module d'accueil, la formation à la citoyenneté, la formation à la langue française et l'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle adapté. A ce principal changement, s'ajoutent l'augmentation du public dispensé³, le raccourcissement de la durée du parcours (restant néanmoins prorogeable), les rendez-vous semestriels plutôt qu'annuels, l'élargissement des types d'opérateurs pouvant diffuser les différentes formations⁴, l'obligation pour le Ce.R.A.I.C. d'aviser le CPAS (et non plus le seul service population étrangère) du suivi du parcours d'intégration,... Les impacts sont évidemment nombreux pour les personnes primo-arrivantes, pour les associations et institutions partenaires, pour les services population des communes, pour le Ce.R.A.I.C. et les nombreuses collaborations respectives. Par exemple, pour le public obligé, c'est parfois une triple obligation qui lui est imposée : le PIIS devenu obligatoire le 1^{er} novembre 2016 pour l'ensemble de la population émargeant au CPAS, le parcours d'intégration et le plan d'insertion socioprofessionnelle pour les demandeurs d'emploi. Cette modification de décret a donc également nécessité la mise en place de nouvelles collaborations que ce soit avec les CPAS, le Forem, les MIRE et les CISP.

L'**absence de concertation entre pouvoirs fédéral et régional** porte aussi des impacts sur les pratiques des travailleurs du Ce.R.A.I.C., que ce soit au service socio-juridique ou au service « Accueil et Parcours d'intégration ». Ces deux services ont vu arriver de nombreuses personnes étrangères non primo-arrivantes, les unes pour des éclaircissements vis-à-vis du code de la nationalité, les autres pour se mettre « en règle » par rapport à la déclaration d'intégration que Théo Francken a improvisée. Code de la nationalité et déclaration d'intégration imposant tous deux, sans aucune anticipation de la part du pouvoir politique, des liens avec le parcours d'intégration, et sans aucune négociation même a posteriori entre ces politiques fédérale et régionale ! Le Ce.R.A.I.C., comme tous les autres CRI, fait donc ce qu'il peut pour articuler au mieux tout cela sans perdre de vue nos valeurs, notamment d'égalité et d'humanité.

Même si l'évolution d'un décret et de ses critères d'évaluation peut être accueillie positivement, sa constante remise en question peut engendrer frustration et incompréhension chez les travailleurs des CRI et apporte du discrédit notamment auprès du public, des communes et des associations. Il nous paraît donc essentiel que ce dernier soit modifié en concertation avec les différentes entités fédérées, mais aussi en concertation serrée avec les acteurs de terrain.

² Modification du 19 mai 2016, concrétisée par l'arrêté d'application du 16 janvier 2017, suivi de la circulaire du 23 mai 2017.

³ Les étudiants et les ressortissants turcs sont dispensés.

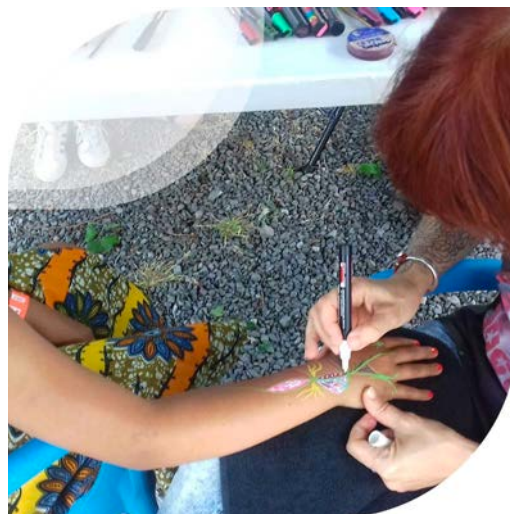
⁴ Les conditions pour pouvoir être formateur restent cependant très strictes pour l'estampille wallonne.

Petite note positive... Au niveau local

Plusieurs communes ont déclaré leur ville « **commune hospitalière** », comme Écaussinnes ou La Louvière. D'autres sont en cours d'adoption de la motion comme Mouscron ou Braine-le-Comte. Ces communes s'engagent par cette déclaration à améliorer l'information et l'accueil des personnes étrangères présentes sur leur territoire, quel que soit leur statut. Il serait bienvenu que ces annonces soient suivies d'actes, le Ce.R.A.I.C., en collaboration avec d'autres associations, compte y veiller.

D'autres évolutions de lois ont également eu des impacts sur les pratiques des CRI et des partenaires ainsi que sur le public, comme celle muant, dès le 25 mai 2018, l'actuelle Commission de la protection de la vie privée en l'Autorité de protection des données et **l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données, le fameux RGPD**. Le Ce.R.A.I.C. a commencé à s'y préparer dès le second semestre 2017.

On peut constater que la ténacité et l'adaptabilité ont donc été nécessaires à toute l'équipe du Ce.R.A.I.C. en 2017 !



Actions

Le Réseau

Pour atteindre ses objectifs, le Ce.R.A.I.C. ne peut « faire cavalier seul », c'est contre-productif. Au fil des ans, les collaborations efficaces ont été établies pour atteindre toujours plus de publics, pour mettre en œuvre des projets innovants, développer notre expertise,...

Le partenariat fait partie intégrante de « l'ADN » du Ce.R.A.I.C.. Afin de maintenir la cohérence des actions favorisant l'intégration menées par nos partenaires, nous avons tissé un réseau solide de partenaires publics et associatifs. Ces collaborations sous-entendent un grand investissement pour comprendre l'Autre et sa vision, pour monter et gérer un projet dans une « relation gagnant-gagnant ».

Cinq plateformes sont actives et visent des enjeux qu'elles définissent en leur sein. Trois plates-formes sont détaillées ci-dessous.

Projet : 10 ans de la plate-forme « Acteurs d'initiatives en alpha et FLE »

Depuis 2007, les opérateurs intervenant dans l'accompagnement des personnes nécessitant une formation adaptée en alphabétisation et en français langue étrangère se réunissent dans la plate-forme coordonnée par le Ce.R.A.I.C. et Lire et Écrire.

Les objectifs des rencontres sont de se constituer en réseau, de se professionnaliser par la formation continuée et de parler un langage commun. Depuis sa création, chaque année en octobre, une action phare permet de donner une visibilité à ce secteur.

En 2017, pour les 10 ans, les apprenants ont été mis à l'honneur. Ainsi, six opérateurs ont accepté de mettre en valeur des actions créatives qui se sont tenues dans le cadre de leurs formations. Les techniques étaient diverses : vidéos, marionnettes, chant, photos, kamishibai et théâtre. Les six ateliers ont été présentés par les apprenants, à deux reprises, pour permettre à chaque participant de la matinée de pouvoir en découvrir plusieurs.



Le public accueilli était mixte : des professionnels du secteur, des volontaires, des étudiants-futurs enseignants, des apprenants.

Le Ce.R.A.I.C., pour sa part, a proposé plusieurs activités qui outre la dimension ludique et festive, avaient pour objectif de faire « cohésion ». Tous ont été invités à laisser leurs traces symboliques qui ont permis des échanges plus

individualisés. Leurs empreintes laissées sur un arbre, l'ajout d'un élément sur le village à construire ensemble, la photo souvenir.

L'évènement a rassemblé plus de 120 personnes et des centaines de sourires.

Les opérateurs se sont prononcés pour que cette action ne soit pas relayée dans les médias, ce que nous regrettons amèrement (mettre en lumière des actions positives est pour nous essentiel). Les motivations des opérateurs étaient liées à un récent reportage non consenti par les apprenants chez un des opérateurs. En ce qui nous concerne, notre souhait était de mettre en valeur les personnes étrangères.

Les partenaires du projet sont la plate-forme « acteurs d'initiatives en alpha et FLE », la Haute Ecole de Braine-le-Comte, l'IBEFE, les apprenants. Les animations ont été gérées par : le Ce.R.A.I.C., la Ligue des Familles, Lire et Écrire, le CIEP, Braseap, le GEB et Symbiose.

Plate-forme « Diversité »

« Favoriser l'Inclusion des personnes handicapées pour mieux vivre ensemble »

Cette action est organisée par le « sous-groupe handicap » de la plateforme Diversité du Ce.R.A.I.C., qui a choisi de travailler sur le critère « Handicap » pour l'année 2017.

Le sous-groupe s'est attaché à déployer son action en vue de :

- promouvoir la diversité, démystifier la peur de l'autre et lutter contre la discrimination en lien avec le handicap ;
- déconstruire les stéréotypes et les préjugés à l'encontre des personnes handicapées ;
- sensibiliser les personnes handicapées pour sortir de l'auto-discrimination, « les autres ont réussi pourquoi pas moi » ;
- positiver, au travers de témoignages, la contribution des personnes handicapées dans la vie active.

La parole a donc été donnée tant à des experts, qu'à des professionnels, qu'à des personnes en situation de handicap. Les thèmes qui ont été abordés : la discrimination en lien avec le handicap (UNIA), les aménagements raisonnables (AVIQ), les bonnes pratiques (ABMM) et le Service Égalité-Diversité du Forem, les témoignages au sujet du handicap visuel en milieu professionnel, le handicap invisible des personnes valides ou invalides, le handicap mental et physique, l'accessibilité en milieu urbain.

En parallèle, nous avons pu découvrir : les animations proposées par les amis des Aveugles et Malvoyants, une immersion en langue des signes et préjugés par Horizon 2000, les opérateurs spécialisés en matière de handicap réunis sur un stand, une exposition de photos de l'association socialiste de la personne handicapée « La culture accessible pour tous ».

Le sous-groupe Handicap a permis aux partenaires de construire une réelle collaboration.

La journée de sensibilisation est cohérente avec les attentes des partenaires impliqués dans la plate-forme « Diversité ». L'organisation de la journée a permis en amont de sensibiliser quelques acteurs à la cause du handicap, notamment la CUC.

Bien que le Ce.R.A.I.C. ait été à l'initiative de cette journée de sensibilisation, celle-ci sera par la suite prise en charge

par le Conseil Consultatif Louviérois pour l'intégration de la Personne Handicapée ainsi que ses partenaires, pour l'année 2018 et à venir.

Les partenaires du projet sont : la Ville de La Louvière, les Amis des Aveugles et Malvoyants asbl, le Forem (cellule Égalité-Diversité), Association Belge contre les Maladies neuromusculaires, Inclusion, Conseil Consultatif Louviérois pour l'Intégration de la Personne Handicapée, Instance Bassin d'Enseignement-Formation – Emploi, Mission Régionale pour l'emploi du Centre, Ce.R.A.I.C., Service Insertion du CPAS de La Louvière, l'asbl CEPRé (FGTB), la CSC, la Coordination des plates-formes Louviéroises, Horizon 2000, l'AVIQ, UNIA, la Province de Hainaut, Association Socialiste de la Personne Handicapée et le GAP Diversité.

CASAFRICA asbl (Collectif des associations africaines du Centre)

Bien que présentes à La Louvière depuis plusieurs décennies déjà, l'ancrage économique-social des personnes issues de l'immigration subsaharienne peine à être positivement visible au niveau de notre région. Il semble que cette population soit méconnue car elle est souvent confrontée à des problèmes d'organisation et de fonctionnement non-professionnels (quasi informels) ainsi qu'à l'insuffisance de moyens financiers, matériels, logistiques et humains nécessaires. Ne pas disposer d'un espace de travail approprié, par exemple, apparaît comme un frein majeur à l'émergence d'associations subsahariennes.

A partir de 2016, les associations AMID (Africains, migrants, investisseurs pour le développement), Vilmo (village du monde) et le Ce.R.A.I.C. se sont mis autour de la table en vue de créer ce collectif.

L'objectif principal de la plateforme est le regroupement progressif des associations, un regroupement qui contribuera à la consolidation de leur processus de professionnalisation par un partage des moyens et d'expériences réciproques. L'idée serait donc de créer à moyen terme une maison des « associations africaines ». Cette dernière a pour but de rendre visible les activités des associations et des individus, de s'ouvrir à l'Autre.

Plusieurs réunions de travail se sont déroulées en 2017 afin d'élaborer les statuts, de réfléchir à un plan d'action et de sensibiliser d'autres associations pour favoriser leur adhésion au projet.



En mars, les statuts de l'asbl ont été publiés au Moniteur Belge. Les associations AMID, VILMO, Cités des oliviers, les camerounais du centre, LIDA, BAOBAS et Enfance meurtrie sans frontière en sont les membres fondateurs.

Des activités se déroulent au sein de leur local situé dans la galerie du Drapeau blanc à La Louvière : atelier couture, atelier création de bijoux, groupe de parole de femmes, permanence (selon le type de demandes : orientation vers des organismes ou institutions compétentes). Après l'inauguration des locaux, les associations ont commencé à réfléchir sur leurs actions futures.

T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en !

Il s'agit d'un projet de La Maison de la Laïcité de La Louvière en partenariat avec le Ce.R.A.I.C., la Bibliothèque provinciale, les Paroisses Catholiques de La Louvière, l'Église Protestante Unie de Belgique (La Louvière), la Mosquée de la Fédération islamique de Belgique — section La Louvière, l'Église Évangélique italienne de La Louvière.

La Maison de la Laïcité de La Louvière a initié en 2012, avec ses partenaires un projet de dialogue interconvictionnel avec les communautés musulmane, catholique et protestante de La Louvière, à savoir les religions reconnues et ayant une présence sur le territoire de la commune.

Ce dialogue s'est transformé en parcours, à la découverte de l'autre, de ses convictions, doutes, rites, croyances... Les partenaires proposent de nouvelles étapes propices aux échanges !

Quatre activités ont été réalisées en 2017 :

- Les Jeunes Reporters à la découverte de la diversité convictionnelle : présentation des reportages réalisés, le Ce.R.A.I.C. et l'église protestante ont fait l'objet d'un reportage.
- Café-citoyen avec découverte du Temple protestant de Jolimont suivi d'un débat.
- Spectacle « Lettres à Nour » à destination des écoles secondaires, suivi d'un débat avec Michael Privot.
- Formation : Islam et islamophobie, principes essentiels pour privilégier la connaissance de l'islam et pour aller à la rencontre de citoyens, en collaboration avec le CRVI et l'intervention de Michael Privot et de trois citoyens musulmans impliqués dans divers projets (association culturelle turque, cours d'arabe, psychologue en soutien scolaire,...).

Nouveaux partenaires 2017 : Indigo, Temple protestant de Jolimont, Central, CRVI.

Participation politique

L'engagement du Ce.R.A.I.C. auprès des migrants pour la défense de leurs droits est l'essence de son travail. Particulièrement en 2017, les politiques toujours plus restrictives envers les personnes étrangères les plus fragiles et l'accueil hostile de la population envers les étrangers nous ont poussé à nous associer à de plus nombreuses initiatives associatives et/ou citoyennes d'interpellations « politiques ». Traditionnellement, c'est autour de deux journées phares telles que la journée du réfugié (en juin) et des migrants (en décembre) que nous marquons notre solidarité. Cette année, la campagne « communes hospitalières » nous a permis de stimuler les communes à se positionner grâce à l'adoption d'une motion.

Assises citoyennes sur les migrations

Un large panel d'organisations de la société civile (à l'initiative du CNCD-11.11.11, du CIRE, d'Amnesty International et de Médecins du Monde) a décidé de se mobiliser collectivement face aux politiques migratoires actuelles et aux situations que vivent quotidiennement des milliers de personnes migrantes. Le constat est sans équivoque : persistance des inégalités Nord-Sud, accords européens et bilatéraux signés en dehors de tout respect du droit international et du contrôle parlementaire, violences et morts aux frontières, diminution de la protection des personnes fuyant les

guerres et persécutions, montée du discours anti-migration et repli sur soi des populations européennes.

L'objectif est d'une part d'informer, mais aussi de stopper le développement des accords qui demandent à des pays du Sud de gérer, de façon restrictive et non respectueuse des droits, le contrôle des frontières européennes, et, d'autre part, de porter une proposition positive sur les politiques migratoires garantissant, notamment, le respect du droit d'asile pour toute personne fuyant les persécutions et les guerres.

Dans ce cadre-là, cette large coalition a organisé, dans chaque province, des « Assises citoyennes des migrations » qui débouchent chaque fois sur une déclaration. Celles-ci sont mises en commun et donnent naissance à une déclaration finale à Bruxelles. Le but est de construire ensemble, avec les citoyens, une autre approche des migrations basée sur le respect et l'égalité des droits de chacun.

Dans le Hainaut, cette initiative est portée par Amnesty International, le CEPAG/Borinage 2000, le Ce.R.A.I.C., le CIEP, le CIMB, le CIRE, le CNCD-11.11.11, le CRIC, la CSC Mons-La Louvière, Entraide et Fraternité, le groupe de Soutien aux Sans-papiers/Mons, IDE, les Jeunes FGTB, le MOC, le Mundaneum, Picardie Laïque, Solidarité mondiale, Vie Féminine et le Village du Monde.

La journée de sensibilisation s'est déroulée à Mons en partenariat avec les 3 CRI du Hainaut et a été ponctuée de 4 temps forts : la conférence inaugurale (CNCD-11.11.11, CIMB, Amnesty International), le jeu apéritif (CIRE), les ateliers (échange d'initiatives citoyennes), la séance plénière.

Le Ce.R.A.I.C. a animé l'atelier « des outils à partager pour déconstruire les préjugés » qui a regroupé 12 personnes issues du monde associatif, des enseignants et des citoyens.

Cette coalition pour la justice migratoire veut renforcer la dynamique instaurée via ces assises en lançant une large campagne d'interpellation citoyenne dans les communes intitulées « Rendons notre commune hospitalière ».

Pour ce faire, le Ce.R.A.I.C. s'est inscrit dans plusieurs projets pour porter une motion auprès des communes :

- Pour La Louvière, une large représentation associative a poursuivi un travail entamé avec la ville, avec un vote de la motion par le conseil communal le 18 décembre, journée hautement symbolique puisqu'elle est dédiée aux migrants.
- Le conseil communal d'Écaussinnes a aussi signé une motion.
- Pour Braine-le-Comte, le travail est en cours.

La campagne ayant été prolongée d'un an, d'autres communes seront sensibilisées en 2018.

En parallèle de ces activités, le Ce.R.A.I.C. a mené une action plus large envers les communes qui n'a pas rencontré le succès escompté. Les communes ont été invitées à faire part des actions qu'elles mènent pour promouvoir l'égalité des chances sur leur territoire au travers de la signature d'une charte que Madame la ministre de l'égalité des chances leur a proposée, au travers du concept des communes hospitalières et des initiatives propres à la commune pour lutter contre les discriminations

Une seule commune a répondu à l'appel.

Les partenaires sont : CNCD 11 11 11 , CSC, Marche des Migrants, Cepré, ALBI, UNIA.

Les élections communales d'octobre 2018



Une de nos missions consiste à favoriser la participation politique de notre public, et nous constatons que peu de personnes issues de l'Union Européenne ou non, étant dans les conditions pour pouvoir voter aux élections communales, s'inscrivent sur la liste des électeurs.

Pour tenter d'y pallier, une campagne de sensibilisation à l'inscription sur la liste des électeurs est mise en œuvre.

Par différents vecteurs (affichage, distribution de tracts, information sur les conditions pour pouvoir s'inscrire et des séances d'information pour voter valablement), les finalités sont d'informer les personnes sur leurs droits et d'améliorer le pourcentage d'inscriptions par rapport aux élections communales précédentes.

Il s'agit d'informer les ressortissants non belges, qui sont dans les conditions pour voter à ces élections, au sujet des formalités à remplir pour pouvoir jouir de ce droit fondamental et donc de les inciter à prendre part de manière active à ce processus démocratique en promotionnant les valeurs de citoyenneté.

Deux séances d'information se sont déroulées en 2017, l'une auprès d'apprenants suivant une formation préparatoire à l'examen théorique du permis de conduire (20 personnes), l'autre au sein de l'association turque de Piéton (26 personnes).

La mise en œuvre de la campagne de sensibilisation se prépare conjointement avec le CIMB ; outils, actions, conférences se définissent en commun.

Radicalisme — versus « vivre ensemble »

L'actualité nous a conduit à nous intéresser au radicalisme violent, suite aux réactions racistes que ces actes barbares ont suscités, tant dans la population qu'à divers niveaux de pouvoir.

Création d'un poste anti-radicalisme dans le secteur de l'IBEFE ; ouverture d'appels à projets pour lutter contre le radicalisme proposé aux PCS ; référent radicalisme à la Région et à la Fédération Wallonie-Bruxelles y compris un numéro vert,... sont quelques exemples qui relèvent le soutien à la répression et au signalement. L'augmentation du sentiment d'insécurité ressenti par de nombreux citoyens et les propos racistes envers les étrangers et plus particulièrement les personnes de confession musulmane ont littéralement « explosés ».

Le lien entre ces phénomènes et les réponses qui sont proposées nous a poussé à poursuivre un travail de relation et de communication entre professionnels, citoyens étrangers ou non, pour informer et lutter contre toutes les formes d'amalgames, de racismes et de discriminations.

Suivi associatif : 4 PCS, Zone police de Mariemont / Appel à projet « amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme »

Dans le cadre de l'appel à projet de la Wallonne « amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme »,

quatre communes (via leur PCS) d'une même zone de Police se regroupent pour y répondre et décrochent une subvention. L'objectif partagé entre ces 4 structures est de lutter plus efficacement contre la perte de repères et le décrochage de structures sociales, en travaillant avec les jeunes, le sentiment d'appartenance à leur quartier, à leur commune et à leur pays. La méthodologie de travail choisie est participative grâce à un processus de recherche-action mené par COMPAS, asbl qui travaille « Par, Avec et Pour » les acteurs concernés.

Les étapes sont : la réalisation d'un diagnostic du territoire des 4 PCS, la conduite d'entretiens auprès des jeunes et des professionnels, le traitement des informations, la restitution des informations récoltées à tous les acteurs ainsi que le dégagement des pistes d'actions.

Ce travail en commun va permettre aux acteurs de terrain de développer une expertise commune, de valider des constats et des orientations ainsi que d'adopter une stratégie de prévention au travers d'actions communes.

Suite aux aléas propres au mode de subvention, le projet a pris du retard au niveau de la restitution des entretiens avec les jeunes et les associations, des pistes sont envisagées pour utiliser la masse d'informations récoltée. Les partenaires sont les PCS de Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Morlanwelz, et Seneffe, COMPAS asbl et le Ce.R.A.I.C.

Projet « formation contre l'islamophobie »

L'implication active du Ce.R.A.I.C. dans le projet « T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en ! » a consisté à proposer trois jours de formations pour faire plus ample connaissance avec la religion musulmane et pour réfléchir au rapport que le public entretient avec la communauté qui lui est liée. Chercher à déconstruire les préjugés que l'on a, qui sont rapportés ou encore qu'on entend tant dans le cadre professionnel que privé, voire dans les médias, dans un objectif d'éviter les amalgames entre terrorisme et personnes étrangères de confession musulmane.

Deux jours ont été consacrés à découvrir les termes qui gravitent autour du domaine religieux et culturel, pour appréhender le rapport à l'autre, pour analyser la presse et construire des pistes pour collaborer avec les communautés musulmanes.

Le troisième jour, en matinée monsieur Privot, islamologue, intervenait sur la définition de l'islamophobie, ses causes et conséquences.

L'après-midi, le Ce.R.A.I.C. organisait un échange avec des citoyens de confession musulmane qui mènent des projets associatifs sur notre territoire. Etaient représentées l'association et la mosquée de Manage (turcophone), les mosquées de Fayt-lez-Manage (arabophone) et de La Louvière ainsi qu'une asbl à l'initiative de cours de culture et langue arabes pour les enfants.

Les inscriptions à ces journées relèvent majoritairement d'organismes publics tels que les PCS, le Forem et le relais social.

Les associations confessionnelles ont répondu positivement pour poursuivre des collaborations. 19 personnes ont été concernées par la formation.

En partenariat avec : le CRVI et la Maison de la Laïcité de La Louvière.

Élargissement du public

Préoccupés par les discours ambiants, par notre projet de « toucher, de sensibiliser » un large public, divers projets ont été lancés dont le projet soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous permet de rencontrer les jeunes des écoles secondaires et de les sensibiliser de manière ludique par l'approche théâtrale.

Les divers stands tenus tout au long de l'année, dans diverses manifestations, sont aussi des occasions de sensibiliser des personnes qui ne connaissent pas le Ce.R.A.I.C. Ce « public » différent est aussi abordé grâce à l'implication du Ce.R.A.I.C. dans des projets émanant d'horizons divers et variés : les coordinations sociales, les projets culturels, l'action « Place aux enfants », la diffusion de divers outils pédagogiques (notamment l'outil média).

Les sollicitations du public et des professionnels intéressés par la question des procédures d'acquisition de la nationalité ont augmenté au cours de l'année écoulée.

Animations avec la compagnie Maritime « Consultation populaire »

La projet introduit par le Ce.R.A.I.C. auprès de la FWB a été retenu et permet de financer des animations qui ont été co-écrites avec la compagnie Maritime à destination des écoles pour des élèves de la 4^e à la 6^e secondaire.

Les écoles sont contactées par diverses sources, essentiellement par le biais de professionnels qui sont déjà implantés dans les écoles, tels les centres culturels, et la communication est appuyée par un flyers à destination des directions et enseignants (des cours de « citoyenneté », de français,...). Concrètement deux saynètes sont proposées aux étudiants sur les thèmes qui concernent les migrations, le débat qui s'ensuit est animé par le Ce.R.A.I.C. pour déconstruire les préjugés, pour expliquer la présence d'origines nationales diverses,...

Les institutions scolaires sont de tous les réseaux confondus et nous couvrons essentiellement les localités de La Louvière et de Braine-le-Comte.

La difficulté majeure est de se faire connaître dans les écoles puisqu'il s'agit de nouveaux opérateurs, avec lesquels nous ne travaillons que ponctuellement et à la demande. La démarche de contact nécessite d'être introduite, cela prend du temps.

Pour permettre un travail en profondeur, il est demandé aux enseignants de poursuivre la réflexion et le travail sur ces questions au travers de films, témoignages, lectures, ou de tout autre approche, en amont ou en aval de notre proposition de spectacle-animation. Toutefois, nous n'avons pas d'emprise à ce propos et il faudra renforcer cette collaboration.

Les partenaires : La compagnie Maritime, PCS de Braine-le-Comte, Cellule égalité des chances de Braine-le-Comte.



La référence pour toutes les questions d'accueil et d'intég

- * Séances de formation et de sensibilisation
- * Initiatives associatives
- * Plateformes d'opérateurs
- * Centre de documentation

Accessibles aux professionnels
et au tout public

- * Parcours d'intégration volontaire
- * Service sociojuridique
- * Soutien dans la reconnaissance des diplômes scolaires et professionnels

Accessibles aux pe
étrangères et d'origin

Ensemble, d'ici et d'ailleurs, construisons



Quelques chiffres

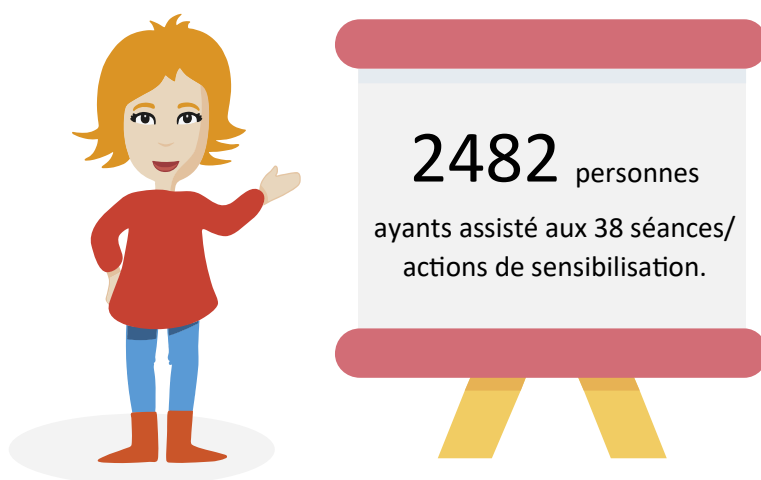
Formation/information/sensibilisation

La Wallonie demande de remettre des tableaux de résultats ; relevés trimestriels en lien avec le parcours d'intégration et relevé annuel reprenant d'autres missions telles que les formations.

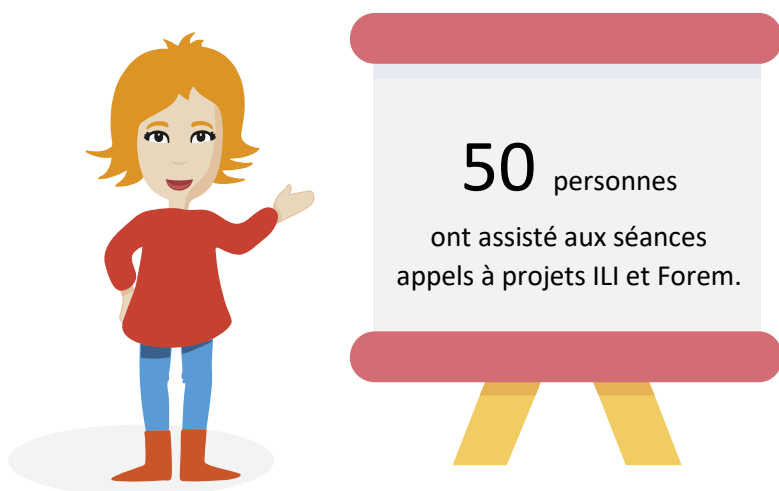
Toutefois, depuis 2015, ces tableaux ne cessent d'évoluer et d'être redéfinis. Si la récolte des résultats pour le Parcours reste plus ou moins similaire, il n'en est pas de même pour les données en lien avec notre mission de formation, information et sensibilisation (FIS). Les indicateurs et définitions subissent des modifications constantes et toujours à posteriori (consignes reçues en février 2018, pour la récolte 2017) ce qui explique des tableaux sur une période de plusieurs années peu comparables.

Indépendamment des chiffres, c'est la course aux résultats qui entraîne des changements de stratégies d'actions, et qui depuis trois ans essoufflent les collaborateurs.

En 2017, les séances de sensibilisation, tels des spectacles, suivies de débats et les séances scolaires avec l'animation « consultation populaire » font monter en flèche le nombre de participants.

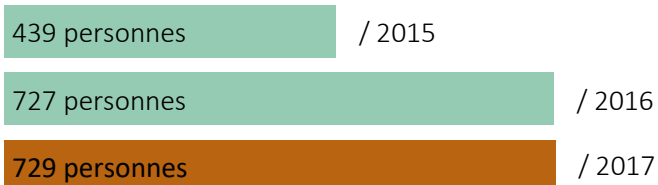


Le nombre d'heures de formations reste stable, et nous continuons à privilégier les formations dispensées par les « formateurs -experts» internes au Ce.R.A.I.C.



Comparatif des taux de participants et d'heures entre 2015 et 2017

Participants aux formations/informations/sensibilisations

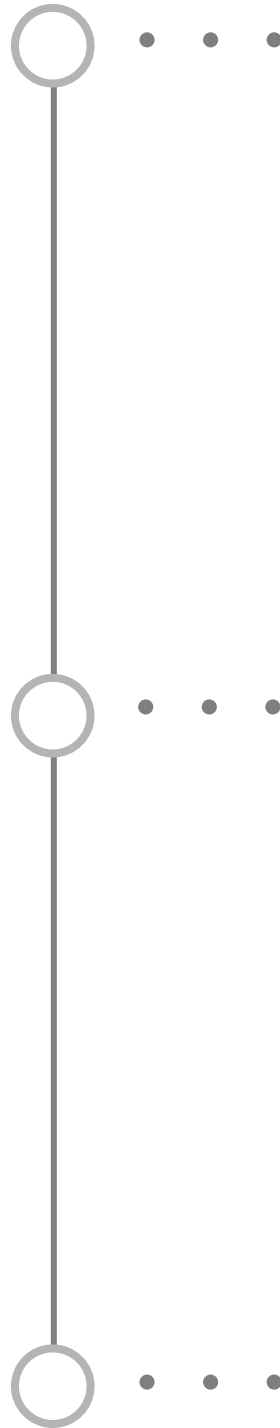


Nombre d'heures de formations/informations/sensibilisations



Projets en 2017	Nbre de participants	Nbre d'heures
Formations aux professionnels		
Initiation de base en droit des étrangers ^(a)	20 p.	32 h
Formation de formateurs en citoyenneté ^(b)	39 p.	105 h
Formation à l'interculturalité ^(c)	49 p.	32 h
Référentiel de compétence en FLE	6 p.	16 h
Initiation au FLE ^(c)	19 p.	16 h
Mallette Lire et Écrire, interculturalité ^(b)	12 p.	16 h
En quête d'identité ; la carte d'identité ^(a)	11 p.	4 h
Graines de valeur ^(a)	7 p.	4 h
Média ^(b)	26 p.	8 h
Découverte d'outils	32 p.	10 h 30
Islam et islamophobie	20 p.	24 h
Formations à destination des associations de migrants		
COMPAS	20 p.	48 h
Le Monde de l'ASBL	20 p.	4 h
Formations à destination du public migrant		
Apprentissage du permis de conduire théorique	40 p.	96 h
Informations à destination du public migrant		
Élections communales ^(c)	46 p.	4 h
L'équivalence des diplômes	71 p.	5 h
Valorisation des acquis de l'expérience	13 p.	3 h
Présentation des services du Ce.R.A.I.C.	86 p.	8 h
Projets spécifiques (colloques)		
Communes hospitalières (Mons)	100 p.	8 h
La diversité : handicap	80 p.	8 h
État social actif ^(c)	30 p.	5 h 30
Actions de sensibilisation		
Consultation populaire ^(c)	288 p.	15 h
En quête d'identité	68 p.	9 h
T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en !	528 p.	8 h

^(a) formateur/trice en interne ^(b) formation en partenariat ^(c) plusieurs modules



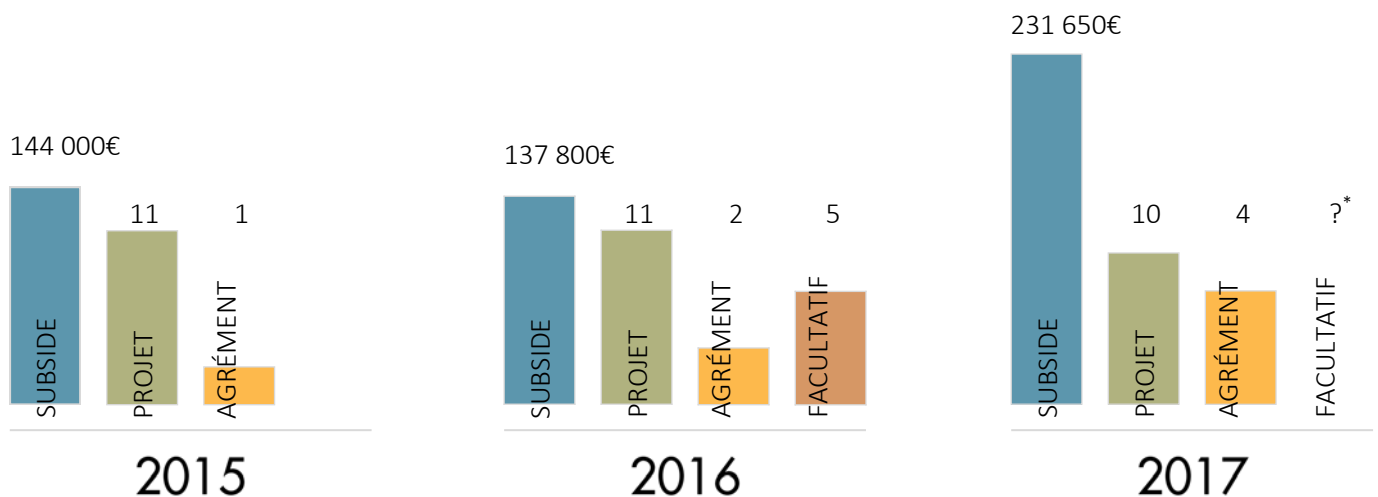
Vie associative

Chaque année de nouvelles associations reçoivent un agrément par la Région, c'est une stabilité qui s'installe, en 2017 une nouvelle association est reconnue aussi grâce à l'accompagnement du secteur Vie Associative. Nous comptons depuis 2014, deux associations qui bénéficient d'un agrément et une troisième en cours.

Quant aux subventions facultatives, nous devrions systématiser avec la Wallonie la possibilité d'être informés des projets retenus au moins deux fois par an.

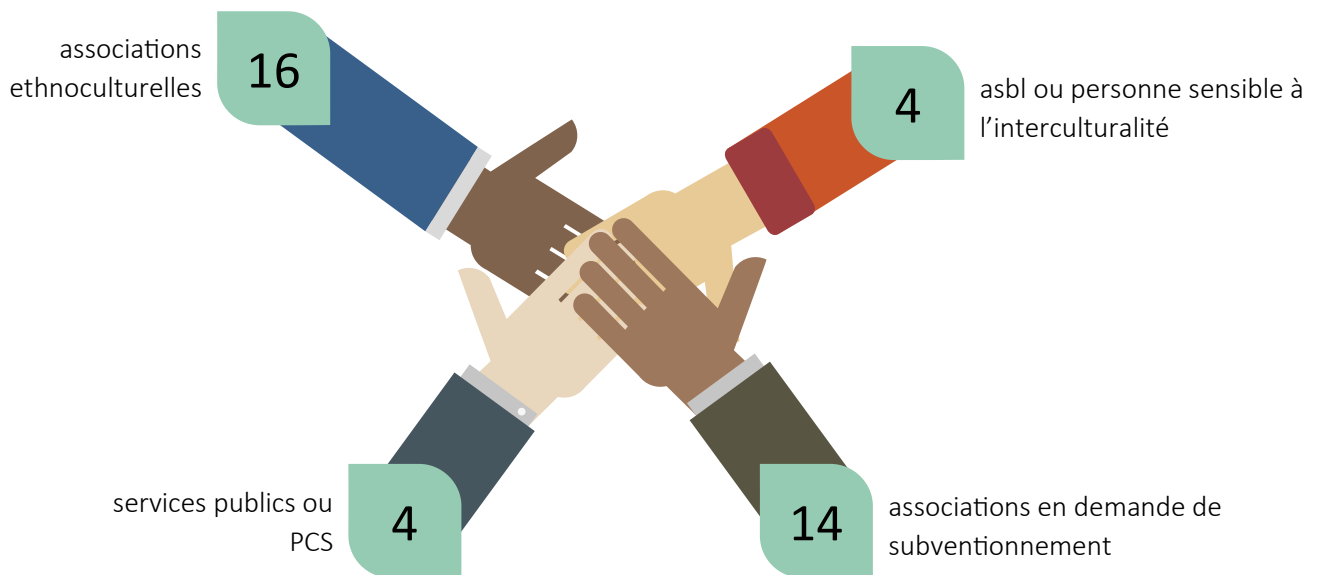
Ci-dessous, en image, les informations sur les suivis des associations pour lesquelles un accompagnement a été proposé, il va de soi, que le travail ne se limite pas aux seules associations qui bénéficient des moyens de la Wallonie par le biais des fonds ILLI, mais aussi les appels à projets PCI, fondation Roi Baudouin, FOREM,...

Les domaines d'action de ces associations sont multiples et leurs demandes auprès du Ce.R.A.I.C. tout autant, certaines demandent à être mises sur les rails, d'autres un suivi pas à pas.

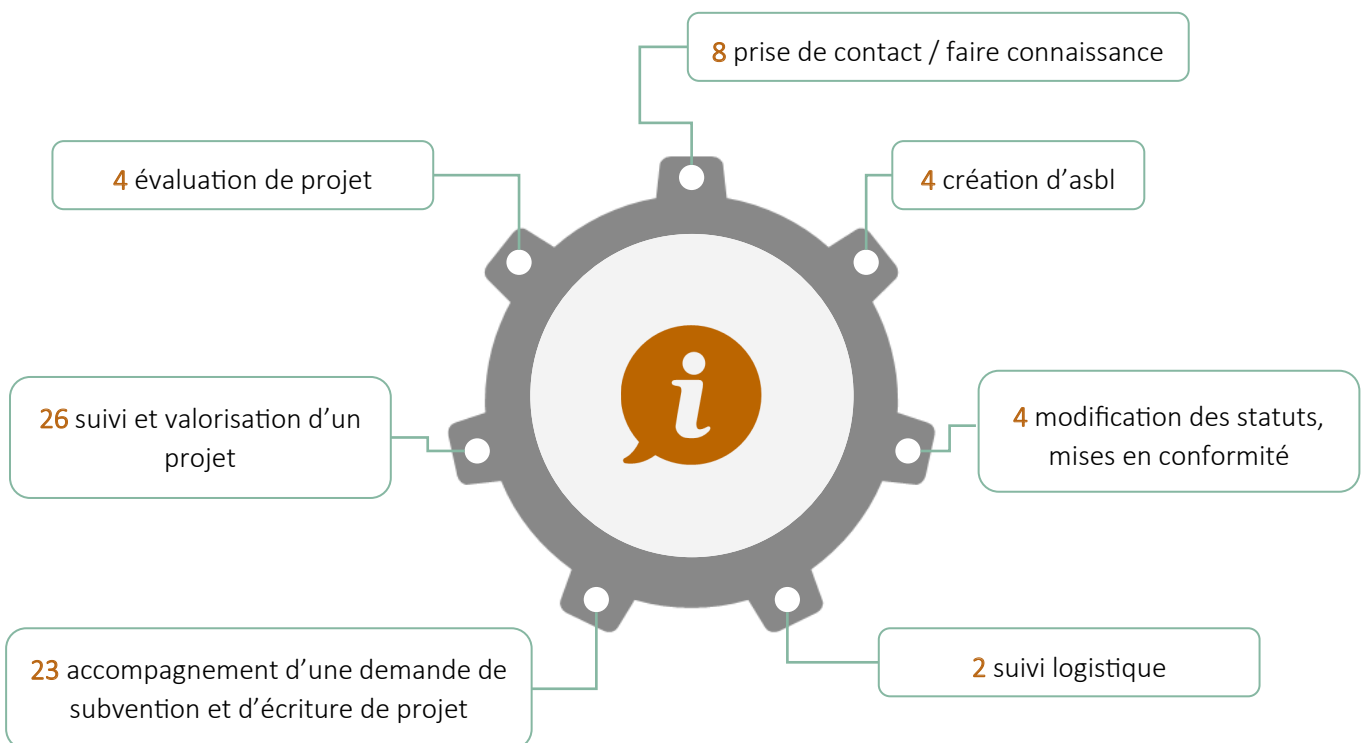


* subvention facultative pour 2017 : inconnu, question posée à la Wallonie.

Type d'associations accompagnées



Type de demandes

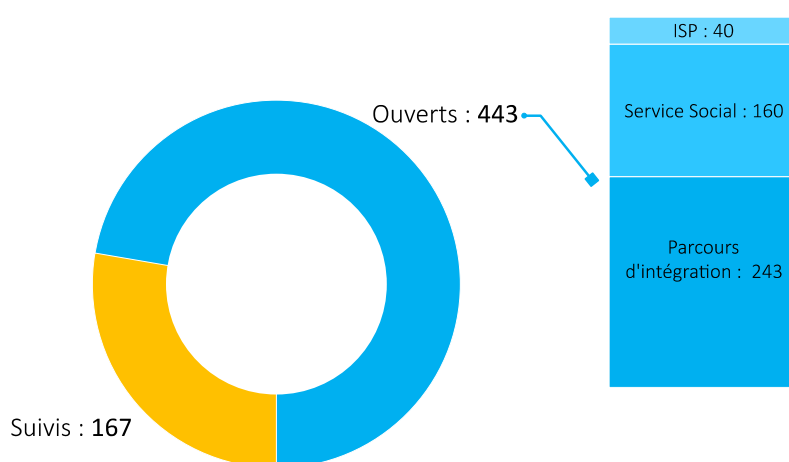


Nous vous présentons en chiffres, le résultat du travail réalisé par les professionnels des services de première ligne : parcours d'intégration, service social et insertion socio-professionnelle (ISP).

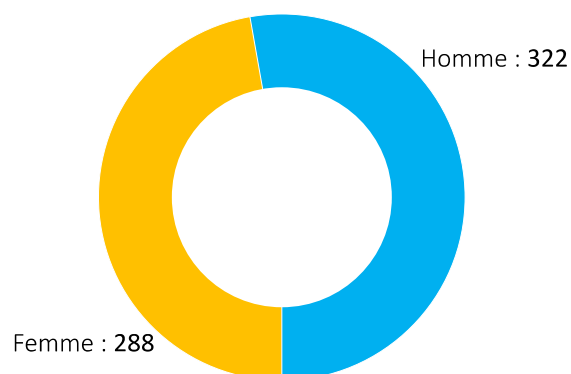
Le nombre de personnes accueillies est de **610** (473 en 2016) et sur ce nombre, 443 sont de nouveaux dossiers introduits (392 en 2016) et 167 des dossiers de suivi (81 en 2016).

Ce sont majoritairement des personnes qui suivent le parcours qui ont augmenté et particulièrement les parcours volontaires.

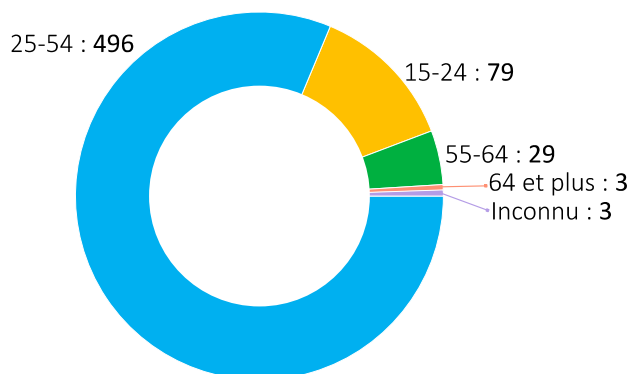
Dossiers 2017 — Services de 1^{re} ligne (sur 610 pers.)



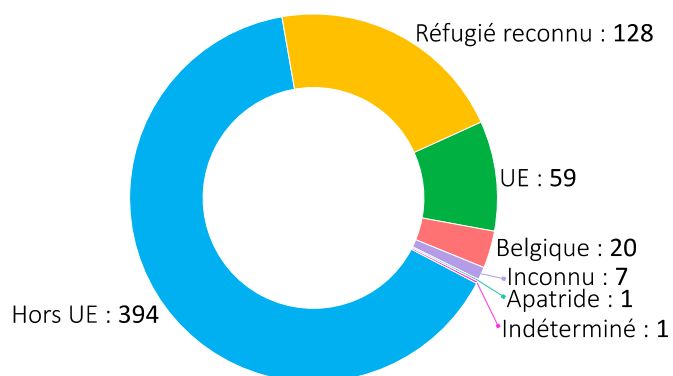
— Par sexe (sur 610 pers.)



— Par Tranches d'âge (sur 610 pers.)



— Par nationalités (sur 610 pers.)

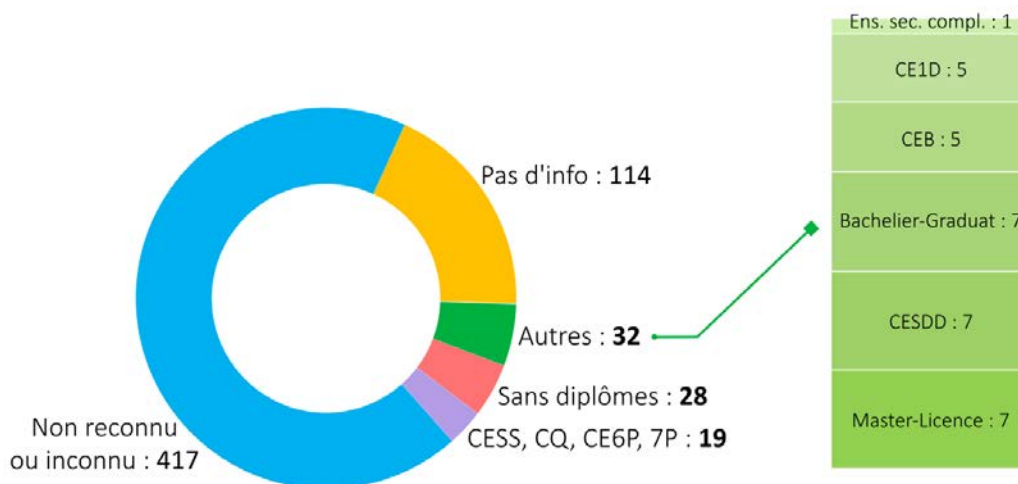


— Top 5 nationalités (sur 610 pers.)

Parcours d'intégration	Service social	Insertion socio-professionnelle
Réfugié reconnu	Maroc	RDC
Maroc	RDC	Italie
RDC	Réfugié reconnu	Maroc
Afghanistan	Algérie	Roumanie
Algérie et Syrie	Guinée-Conakry	Tunisie

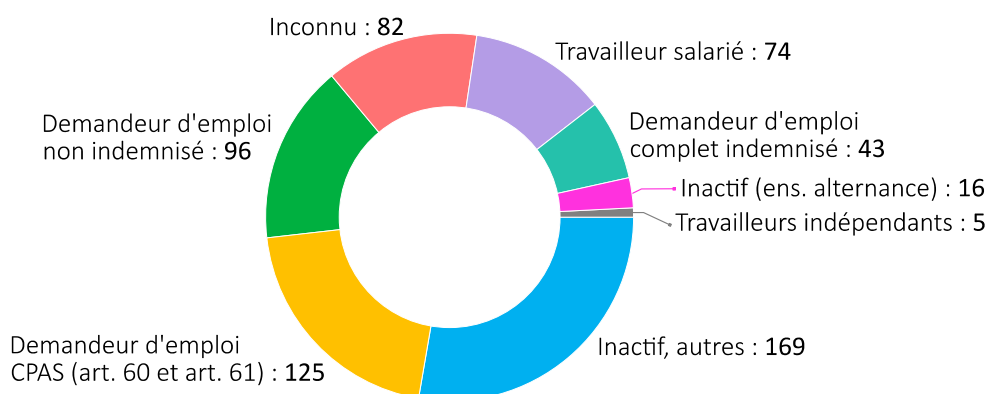
Il nous est apparu intéressant de mettre en lumière que les personnes disent posséder des diplômes, émanant de pays tiers, mais qui ne sont pas reconnus. C'est sur cette situation précise que la valorisation des expériences et des acquis est un message à faire valoir auprès des employeurs et des décideurs politiques. Lorsque c'est possible, les dossiers équivalence des diplômes sont constitués et suivis par le Ce.R.A.I.C.

— Par diplômes (sur 610 pers.)



Tous les services confondus, concernant le statut professionnel des personnes que nous accompagnons, la grande majorité sont des personnes qui n'ont pas de revenus, ou sont chômeuses.

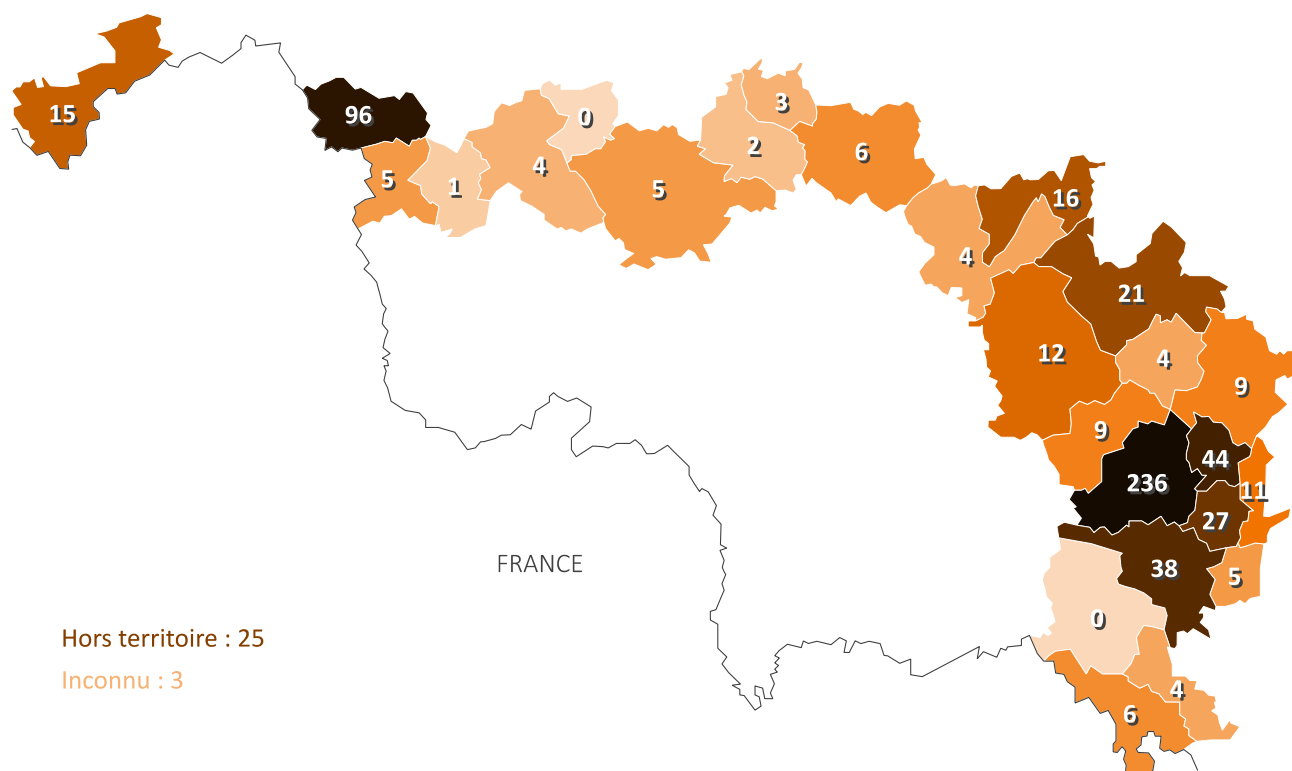
— Par statuts professionnels (sur 610 pers.)



La Ville de La Louvière, suivie de Mouscron, draine le plus grand nombre de personnes accompagnées. Dans les chiffres, apparaissent aussi des personnes prises en charge qui ne sont plus sur notre territoire. En effet, particulièrement au Service Social, les liens noués et la compétence rencontrée en ces matières font que, malgré un déménagement, des personnes s'adressent encore au Ce.R.A.I.C., mais aussi la spécialisation de nos services nous conduit à travailler avec les prisons situées à Charleroi et Mons.

Sur nos 26 communes, hormis Estinnes et Mont-de-l'Enclus (deux années consécutives) qui n'ont pas eu de demandes de première ligne, nos communes de compétence ont été touchées par nos services.

— Par commune de résidence (sur 610 pers.)



Perspectives 2018

Concernant les projets qui seront développés en 2018, retenons essentiellement les actions autour des 20 ans du Ce.R.A.I.C., des actions en lien avec les élections communales et la volonté d'informer les citoyens non européens des possibilités d'inscription.

2018 sera aussi un temps pour questionner nos partenaires sur nos collaborations et nos « bénéficiaires » sur leurs besoins pour travailler notre plan local d'intégration et notre plan stratégique 2019-2021.

Des nouveautés attendent encore tous les protagonistes du parcours, le public (volontaire et obligé) ainsi que l'ensemble des CRI puisque la nouvelle Ministre de l'Action annonce une énième modification du décret ! Sans parler de partenaires eux-mêmes qui souhaitent optimiser leur fonctionnement, comme le SÉTIS, partenaire d'interprétariat privilégié des CRI, projetant notamment la stricte utilisation de permanences pour les langues fréquemment demandées, mais aussi l'utilisation de visioconférences ou la diminution de la durée des entretiens.



Conclusions

2017 a donc été une année...

- de mise en valeur du travail réalisé avec nos partenaires, à travers les plateformes et d'importants projets regroupant plusieurs associations et institutions ;
- de découvertes de nouveaux publics et de nouvelles riches collaborations, que ce soit au sein des missions de première ou de seconde ligne ;
- de prise en compte de l'actualité tant politique que sociologique, engageant l'ensemble des acteurs du secteur de l'intégration à concrétiser le concept de « l'hospitalité » ;
- de concrétisation de changements législatifs divers qui poussent toute l'équipe du Ce.R.A.I.C. à s'engager davantage dans la défense des mêmes droits pour tous et à ne pas se résigner à un accueil quantitatif et rentable ;
- de multiplicité des parcours pour les personnes pourtant parfois déjà bien éprouvées par le trauma de l'exil ;
- de polyvalence dans le temps de travail !, à cheval pour plusieurs travailleurs entre plusieurs secteurs de seconde ligne ou entre les première et deuxième lignes ;
- d'augmentation du nombre de personnes reçues par les trois services de première ligne et paradoxalement...
- ... de crainte sur les plans budgétaire et philosophique au sujet de l'accueil des personnes étrangères... et d'épuisement à force de tenter d'agir toujours sur tous les fronts (premières lignes, formation et sensibilisation, accompagnement des associations,...) avec moins de moyens.

Une gageure cependant

Garder le cap tout en respectant nos valeurs, accueillir et promouvoir la « diversité » en pensant « égalité ». Aussi, comme Frederick Barth le propose, tenter de rendre les frontières socioculturelles plus poreuses et peut-être même de les remodeler, en fonction de ce que les uns et les autres veulent préserver, pour que, comme l'énonce le slogan du Ce.R.A.I.C., « ensemble, d'ici et d'ailleurs, nous puissions construire une même citoyenneté ».

Que ce « eux » devienne un « nous », tout simplement.



Ce.R.A.I.C. asbl
Rue Dieudonné François, 43
7100 Trivières

Tel. : 064/23 86 56
Fax : 064/26 52 53
E-mail : info@ceraic.be

Éditrice responsable : Micheline LIÉBIN

Nos actions sont soutenues par :



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Commune de
Manage



Commune de Chapelle-lez-
Herlaimont